

n°20 *La lettre*

HÉNOUVILLE

BULLETIN MUNICIPAL DES HABITANTS D'HÉNOUVILLE



Octobre 2015



VIE COMMUNALE - ACTUALITÉS - AGENDA - INFOS



L'édito du maire



CHERS HÉNOUVILLAIS,

Nous ne pouvons rester indifférents face à la crise migratoire inédite que connaît l'Europe, au drame humanitaire que représentent les milliers de réfugiés qui fuient leurs pays en guerre.

La politique de l'asile et de l'immigration relève des compétences de l'Etat qui doit en assumer la responsabilité administrative et financière, mais devant l'ampleur de cet afflux sans précédent d'immigrés les maires ont été sollicités car nous sommes les interlocuteurs privilégiés des familles qui souhaiteraient, à titre individuel, participer à l'accueil des réfugiés.

Une concertation a été menée localement par les préfets auprès des maires pour trouver les meilleures solutions tenant compte des disponibilités locales.

Malheureusement, notre commune ne possède pas de biens propres immobiliers susceptibles de recevoir durablement des réfugiés. Je ne puis que me tourner vers les bonnes volontés individuelles en vous précisant que le référent départemental auquel vous pouvez vous adresser est Agnès Bouty-Triquet, sous-préfète, secrétaire générale adjointe de la Préfecture de Seine-Maritime. Elle a pour mission de coordonner "l'équipe opérationnelle réfugiés", composée notamment de :

- Frank PLOUVIEZ, directeur départemental de la cohésion sociale (DDCS)
- Marc RENAUD, directeur de la réglementation et des libertés publiques à la Préfecture de Seine-Maritime
- Christine ROUSSELIN, directrice de l'unité territoriale de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration de Haute Normandie.

Vous pouvez solliciter "l'équipe opérationnelle réfugiés" à l'adresse suivante :

pref-accueil-refugies@seine-maritime.gouv.fr

Je reste à l'écoute de ceux qui parmi vous souhaiteraient me rencontrer à ce propos ou me faire part de tout autre préoccupation.

Votre maire Jacques DAMIEN

Notre facteur, Monsieur Didier LEROUX a assuré son service sur le territoire d'Hénoville, entre autre, durant 28 années. Il a fait valoir ses droits à la retraite en juillet dernier. Reconnu de l'ensemble de la population pour sa gentillesse, sa disponibilité, M. le Maire a souhaité l'honorer au moment de la cérémonie des vœux auprès de la population. Une urne sera mise à disposition à l'accueil de la Mairie dès la distribution de cette brochure mais aussi le jour des vœux. Le fruit de cette collecte lui permettra de se souvenir d'Hénoville.



PROPRETÉ CANINE

La pollution canine représente une des sources majeures de mécontentement des piétons Hénouvillais.

En effet, qui n'a pas un jour pesté contre le chien qui s'est soulagé sur le trottoir, une allée piétonne, sur un espace vert, sur le stade et/ou devant son domicile ? ... surtout quand par mégarde vous ou votre enfant avez écrasé ces déjections !

Et bien souvent, l'animal s'est soulagé sous les yeux de son maître... Alors, qui est réellement responsable ? ... Le chien ou le maître ? ... Décider d'avoir un animal de compagnie, c'est accepter d'en être responsable, y compris et surtout vis-à-vis des autres...

Le chien est plus qu'un compagnon pour l'homme, c'est un collaborateur qui remplit avec conscience de nombreuses tâches : chien de garde, de chasse, de berger, d'aveugle, de traîneau, etc...

Le civisme et le respect d'autrui rappellent aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique ainsi que dans les espaces verts publics dont les voies piétonnes.

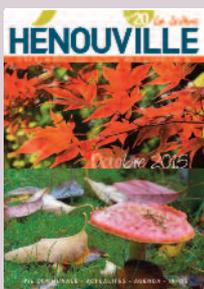
En effet, évoluer au sein d'un environnement propre et soigné constitue un élément indéniable de la qualité de la vie.



Logements sociaux rue de Bethleem

Le chantier des 8 logements sociaux prévu dans le Plan Local d'Urbanisme est en train de voir le jour. Habitat 76, l'opérateur de ce chantier, invite les demandeurs de logements à s'inscrire sur leur site (<http://www.habitat76.fr/pages/devenir-locataire/l-acces-au-logement.php>), car à ce jour la commune ne maîtrise pas l'attribution des logements.

Habitat 76 nous indique que les logements seront disponibles fin d'année 2016.



HÉNOUVILLE *la lettre*

Hénoville la lettre n°20 - Octobre 2015

Directeur de la publication :

Jacques DAMIEN

Responsable communication :

Annette CANDOTTO

Réalisation :

VEO Communication 02 35 07 58 26

Numéros d'urgence	Police	17
	Pompiers	18
	Samu	15
	Appel d'urgence européen	112
	Sos médecins	3624
	Enfance maltraitée	0 800 05 41 41 ou 119
	Croix rouge écoute	0 800 858 858
	Samu Social	0800 306 306 ou 115
Allo communauté	0 800 021 021	



Dorénavant, sur le fronton de notre mairie

La devise de la République française "Liberté, Égalité, Fraternité" figure sur les édifices publics tels que les mairies ou certaines écoles voire même sur certains bâtiments culturels.

Un héritage du siècle des Lumières

La devise de la République française "Liberté, Égalité, Fraternité" est portée par la Renaissance. Ces trois valeurs se sont retrouvées au sein de différents courants de pensée humaniste soucieux de lutter contre l'injustice et l'arbitraire. Cette maxime puise ses origines au XVIII^{ème} siècle (Siècle des Lumières). Elle a été utilisée pour la **Première** fois lors de la Révolution française parmi de nombreuses autres devises.

En décembre 1790, dans un discours à l'Assemblée Nationale sur l'organisation des gardes nationales, Robespierre propose que les mots "Le Peuple Français" et "Liberté, Égalité, Fraternité" soient inscrits sur les uniformes et sur les drapeaux, mais ce projet n'est pas adopté.

A partir de 1793, les Parisiens, bientôt imités par les habitants d'autres villes, peignent sur la façade de leurs maisons les mots suivants : *"unité, indivisibilité de la République, liberté, égalité ou la mort"*. Mais la dernière partie de la formule, trop associée à la Terreur, sera ensuite effacée...

Une devise plusieurs fois remise en cause

La devise "Liberté, Égalité, Fraternité" a été progressivement abandonnée avec la fin de la Révolution. Comme beaucoup de symboles révolutionnaires, elle est tombée en désuétude sous l'Empire et il a fallu attendre la révolution de **1848** pour qu'elle réapparaisse. La II^{ème} République l'adopte comme devise officielle le **27 février 1848**. Boudée par le Second Empire, elle finit par s'imposer sous la III^{ème} République. Elle est réinscrite sur le fronton des édifices publics à l'occasion de la célébration du **14 juillet 1880**. Pourtant, elle est une nouvelle fois supprimée sous le régime de Vichy et remplacée par la devise "Travail, Famille, Patrie". Au sein de la France libre, elle est revendiquée à partir de l'automne 1941. La devise de la République française est inscrite dans les **constitutions de 1946 et 1958** et fait aujourd'hui partie intégrante de notre patrimoine national.

Les discussions toujours d'actualité portent sur le sens à donner aux trois mots.

La liberté est définie dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793 comme "le pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui". La liberté doit être l'aboutissement d'une conquête et d'une construction progressive. L'homme libre n'est pas la brute qui suit ses instincts et ses passions, mais celui qui pense, sent et agit selon la pensée. Dès lors, la liberté de l'individu n'est pas limitée par celle d'autrui, mais au contraire agrandie par elle.

La notion d'égalité rappelle que la loi est la même pour tous, que les distinctions de naissance ou de condition ont été abolies et que chacun est tenu de contribuer aux dépenses de l'Etat à la mesure de ses moyens. Ainsi la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793 pose comme principe que : "Tous les hommes sont égaux par nature et devant la loi." A propos de l'égalité, chaque être humain ne crée pas la même valeur par ses actes, mais chacun possède la même valeur en tant qu'être humain siège de la liberté.

Enfin, la fraternité est mise en avant dans la Déclaration des droits et devoirs du citoyen de 1795 : "Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît ; faites constamment aux autres le bien que vous voudriez en recevoir". Alors que la liberté et l'égalité se définissent comme des droits du citoyen, la fraternité est ainsi présentée comme une obligation de chaque citoyen vis-à-vis d'autrui La Fraternité résume tous les devoirs des hommes à l'égard les uns des autres. Elle signifie : dévouement, abnégation, tolérance, bienveillance, indulgence. La fraternité, c'est un lien très fort entre les individus qui inclut une reconnaissance réciproque et une communauté essentielle de valeur. Le bien n'est pas seulement le bien pour moi mais celui de tous.

Victor Hugo a publié en 1875, un ouvrage intitulé « Le droit et la Loi » dont un extrait mérite attention : « Liberté, Égalité, Fraternité... ce sont les trois marches du perron suprême. La liberté, c'est le droit ; l'égalité, c'est le fait ; la fraternité c'est le devoir. Tout l'homme est là...

Location de salles

Vous voulez organiser un vin d'honneur ou servir un repas froid (traiteur) pour environ 30 personnes, la Maison des Associations, près de la Mairie, s'est dotée d'un coin de réchauffement, plaque induction, micro-ondes et réfrigérateur.

Dorénavant cette salle peut être louée aux Hénouvillais.

Vous voulez organiser un vin d'honneur ou cuisiner et servir un repas pour environ 100 Personnes,

La salle culturelle vous attend pour toute manifestation !

La Salle Polyvalente et la Petite salle sont toujours disponibles à la location selon les conditions en vigueur.

TARIFS COMMUNAUX 2015

LOCATION SALLES MUNICIPALES

Petite Salle 19 personnes	Hénouvillais		Hors commune	
	Eté*	Hiver*	été	hiver
Une journée	130 €	160 €	202 €	234 €
Deux jours	200 €	250 €	276 €	341 €

Salle culturelle 100 personnes	Hénouvillais	
	été	hiver
Une journée	223 €	276 €
Deux jours	346 €	403 €
Vin d'honneur	206 €	223 €

Grande Salle 300 personnes	Hénouvillais		Hors commune	
	été	hiver	été	hiver
Une journée	450 €	540 €	845 €	934 €
Deux jours	590 €	700 €	1.094 €	1211 €
Vin d'honneur	355 €	425 €	673 €	744 €

Maison des Associations 30 personnes	Hénouvillais	
	été	hiver
Une journée	130 €	160 €
Deux jours	200 €	250 €

*Eté : du 1^{er} mai au 31 octobre

*Hiver : du 1^{er} novembre au 30 avril

Caution : 500 €

location couverts : 0,90 € par personne.

location verres pour vin d'honneur 0,16 €

location à des particuliers : 3,55 € / table et 0,90 € / chaise.

Tous les renseignements vous seront donnés à la Mairie, vous pouvez visiter les lieux sur rendez-vous !



La maison des Associations



LE FORUM DES ASSOCIATIONS DU 5 SEPTEMBRE

Depuis plusieurs années, la commune d'Hénouville organise début septembre le Forum des Associations dans la salle polyvalente. Cette manifestation permet de rassembler les associations locales ou extérieures. Plus d'une quinzaine d'associations étaient présentes cette année d'une grande diversité (sport, questions environnementales, loisirs, culture, service incendie...).

Par ailleurs, une exposition sur le thème du changement climatique élaboré par l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME) a permis de sensibiliser les visiteurs.

L'objectif de ce rendez-vous annuel est de valoriser les associations dans leurs activités, de favoriser les échanges entre elles, de permettre aux Hénouvillais de mieux connaître les activités possibles dans le village, d'adhérer voire même de s'engager en tant que bénévoles.

Le public a pris le temps d'échanger avec les membres des associations. Une nouveauté cette année, les président(es) s'associations ont présenté leurs actions, horaires et programme de l'année à venir.

Monsieur le Maire a remercié l'ensemble des bénévoles présents, il a rappelé quelques nouveautés dans l'organisation des salles. Monsieur le Député, Christophe Bouillon, a rappelé, dans son intervention, la signification de bénévole « faire du bien » et a valorisé le tissu associatif local.

Enfin, les nouveaux habitants ont été chaleureusement accueillis et ont reçu livres et fleurs. Puis un pot de l'amitié a été servi, il a permis de nouveau de partager le plaisir de vivre à Hénouville.



CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Participation au fleurissement de la commune

Après l'école, le jeudi 28 mai 2015, les agents municipaux (Grégory Cantrel et Laurent Pérouelle) ont encadré 5 élus du C.M.E. (Lou-Anne Bras, Caroline Maurovard, Gaétan Dubus, Alexandre Favier, Gabriel Hamel) pour planter de nouvelles fleurs sur la plate-bande de la Place Bethléem. Des conseils sur l'harmonie des couleurs, sur l'organisation spatiale des plantes leur ont été prodigués ; l'intérêt du paillage expliqué.

Passage protégé pour les piétons devant les écoles

Les élu(e)s du C.M.E. avaient demandé la peinture au sol d'un passage pour piétons afin que les écoliers -piétons puissent traverser en sécurité la Rue du Stade, en face du groupe scolaire. Demande judicieuse, transmise au service voirie de la Métropole qui l'a traduite en fait juste avant la fin de l'année scolaire.



FÊTE DE FIN D'ANNÉE DES ÉCOLES

SAMEDI 27 JUIN 2015

Comme chaque année en fin d'année, durant la matinée du samedi 27 juin 2015, les écoliers ont présenté devant leurs parents les spectacles préparés avec leurs maîtres.

D'abord dans la salle culturelle pour les enfants de l'école maternelle puis dans la cour pour ceux de l'école élémentaire (saynète, chants, danses).

En souvenir de leur scolarité à Hérouville, la municipalité a offert un livre* à chacun des 13 élèves de CM2

La journée festive s'est poursuivie avec le repas préparé et la kermesse organisée par les bénévoles de l'association de parents d'élèves, l'APECHE.

(*lié à une thématique appréciée de l'élève, connue grâce à la complicité de leur professeure Mme Besnier).



RENTRÉE SCOLAIRE 2015-2016

Le 1er septembre, 92 enfants ont rejoint leurs classes : 34 à l'école maternelle, 58 à l'école élémentaire.

Parmi eux, 51, répartis en 5 groupes, participent aux activités périscolaires le lundi, le mardi, le jeudi après le temps scolaire. Prenant en compte une demande des intervenants lors du bilan en fin d'année scolaire 2014-2015, chacun aura les enfants d'un même groupe pendant plusieurs semaines consécutives pour faciliter le suivi des activités proposées. Cette année, l'activité bibliothèque animée par des bénévoles ne fait plus partie des activités périscolaires mais a lieu sur le temps scolaire avec les professeurs pour que tous les écoliers en bénéficient.

Suivi des populations d'amphibiens fréquentant les mares d'Hénouville

Fin juin, en mairie, Mme Marchalot, chargée de mission Mares et Amphibiens au Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande a présenté la synthèse des études menées sur le territoire communal (commande de la municipalité en 2010) relative à l'état écologique des mares et bassins du plateau, axé principalement sur le suivi des populations d'amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons, salamandres) ; études réalisées en 2010, en 2014 (avec des étudiants de l'Université de Rouen) et en 2015.

Ci-dessous quelques éléments extraits du dossier remis à cette occasion (le dossier complet consultable en mairie, en contactant Daniel Sannier, confirme la richesse des milieux naturels d'Hénouville) :

- " Depuis 2009 le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande (PnrBSN) s'est investi dans le recensement et l'étude des mares de son territoire. Il y réalise des inventaires floristiques et faunistiques, et en particulier des inventaires amphibiens. Les amphibiens sont des bio-indicateurs, c'est à dire des « organismes sentinelles » qui réagissent précocement aux modifications de l'environnement. Les étudier et suivre leurs populations permet donc d'évaluer la qualité des milieux dans lesquels ils évoluent. Les 15 espèces d'amphibiens présentes sur le territoire du PnrBSN sont toutes protégées au niveau national : il est interdit de chasser, de récolter, de transporter ou de tuer les œufs, les têtards et les adultes d'amphibiens.

- Le nombre d'étendues d'eau sur la commune d'Hénouville identifiées s'élève à 33 dont 14 dans la zone de marais, 3 mares forestières, 9 mares et bassins dans le centre-ville et 7 autres plus excentrés . Pour apporter des précisions, le conseil municipal a été interrogé et toute la commune a été prospectée en voiture et ou à pied. Lors des rencontres avec les propriétaires, une attention particulière a été accordée pour les impliquer dans cet inventaire. Toutes les mares et bassins identifiés sont inscrits dans le PLU dont le règlement interdit toute destruction ou remblaiement des mares et bassins « Les abords des mares présentant un intérêt écologique doivent faire l'objet d'un aménagement paysager végétal n'intégrant que des espèces végétales locales traditionnelles ».

- Pour chaque mare étudiée, des relevés de données environnementales ont été effectués (milieux alentours, température de l'eau, état écologique de la mare, pentes, présence de poissons, de déchets...). La synthèse des connaissances actuelles (en 2015) sur les réseaux de mares de la commune d'Hénouville a été fournie ; l'état des lieux permet de préconiser des

pistes d'action pour conserver et atteindre un état écologique fonctionnel du réseau de mares sur la commune. Ces préconisations portent sur les mares de plateau, la Fédération des Chasseurs de Seine-Maritime menant actuellement une stratégie de conservation des mares dans la vallée de la boucle de Roumare (gabions de chasse).

- En 2010 et 2014 des inventaires d'amphibiens ont été réalisés dans le cadre des caractérisations de mares. L'objectif était d'avoir une première idée des peuplements batrachologiques potentiels sur la commune. 3 passages sur chaque mare ont été effectués. Par ailleurs en 2015, 6 mares ont été inventoriées dans le cadre d'une étude menée sur 300 mares du territoire du PnrBSN. Chaque mare a été visitée au moins une fois sur trois sessions (3 passages jours et nuits en mars et juin). Au total 8 mares et bassins différents ont fait l'objet d'un inventaire batrachologique. Deux mares et un bassin en 2010, 2 mares et 2 bassins en 2014 et 3 bassins et 3 mares en 2015.

- Le bilan des observations faites en 2010, 2014 et 2015 est présenté dans le tableau suivant. Les cases en vert correspondent aux espèces constatées dans les mares correspondantes. Quand un recensement (comptage d'individus) a été effectué, le nombre a été précisé.

Les mares M955, M953 et le bassin B957 ont les plus fortes richesses spécifiques (le plus grand nombre d'espèces différentes). Bien que ces résultats soient à relativiser du fait que ces points d'eau sont ceux qui ont été les plus prospectés, mais on peut expliquer cette plus grande richesse spécifique par leur emplacement en bordure de forêt. La mare forestière (F956) compte également une diversité d'espèces intéressantes. La Salamandre tachetée se retrouve d'ailleurs sur ces mares forestières ou en bordure de forêt. Les mares et bassins ornementaux situés en zone urbanisée sont ceux qui accueillent le moins d'amphibiens (moins d'espèces et moins d'individus)."

Nom scientifique	Nom vernaculaire	F956	B952	M954	M955	M953	B957	B002	B003	Total de mares où l'espèce est présente (sur 8 mares)
<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun	1	2		136	436	18		10	6
<i>Pelophylax Fitzinger</i>	Pélophylax		2			2				2
<i>Pelophylax ridibundus</i>	Grenouille rieuse			1						1
<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse	33		20	200		3			6
<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile				1					3
<i>Ichthyosaura alpestris</i>	Triton alpestre						26			2
<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé	6			48		14			3
<i>Salamandra</i>	Salamandre tachetée	18			1		4			3
	Nombre d'espèces	4	3	1	5	5	5	1	2	

Au fil du temps

Notre club avec ses jeunes..... «vieux » se veut toujours aussi dynamique, à l'écoute et parfois solidaire. Ainsi, le 14 février, la collecte des fonds (au bénéfice du club), suite aux projections de nos cinéastes N. et J.DAMIEN, a été dévolue au bénéfice d'un jeune couple victime d'un incendie. Les visites et sorties d'une journée ont été, comme d'habitude, très variées et fort enrichissantes, et ce, dans une excellente ambiance.

Le 2 avril : visite du Havre et de son port. Le déjeuner sur le front de mer à Ste Adresse était d'une grande qualité. Le 18 mai : direction Boulogne/Mer et découverte de Nausica – Cité de la Mer- Le 18 juin, c'est le Calvados et le Pays d'Auge que nous découvrons avec déjeuner, entre autre, dans les tonneaux du « Père Magloire »

Le 20 juin : 1ère (et certainement dernière) Fête de la Musique (en collaboration avec le Comité des Fêtes). Malgré la grande qualité des 2 groupes de Pop Rock, ce fut la bérézina !

Le 14 juillet et son pique-nique (toujours avec nos amis du Comité des Fêtes) sur les bords de Seine a connu son succès habituel.

Le 5 septembre, nous avons participé au Forum associatif.

Le 11 octobre, salle polyvalente, nous organiserons (avec le club de Duclair) notre second Thé Dansant de 14 h.30 à 18 h30 animé par P.ANDERSON (trompette d'or du Moulin Rouge).

Le 22 octobre, nous nous retrouverons pour notre traditionnelle Vidéo-Dinatoire.

Le 25 novembre ce sera Cany et la journée du QUERCY. Des sorties culturelles ont été proposées à tous les Hénouvillais : « TRAVIATA » le 6 décembre à 16 heures et « CASSE-NOISETTE » le 7 novembre à 20 h.30. Trop peu d'inscrits !

Le samedi 5 décembre, pour la 4 ème année, en collaboration avec des associations et le soutien de la Municipalité, un groupe de bénévoles organise une soirée (repas-animation) au profit du Téléthon. (Pour mémoire plus de 2.500 euros avaient été remis grâce à votre solidarité. Merci à vous.)

Attention, le club propose des cours d'informatique ouverts à tous. Le mercredi à la Salle des associations.

RENSEIGNEMENTS AU 02.35.32.04.88

Au Revoir Pierre, Adrien et Serge...

La disparition d'êtres chers, de camarades de club, c'est un secret que chacun porte en soi. Elle révèle la face cachée de l'homme qu'il incarnait : une face de bonté, de chaleur humaine, de mystères...

Lors de la reprise des activités, chacun et chacune d'entre-nous ont eu une pensée pour Mr Pierre BARRE qui nous quittait le 10 décembre dernier. Pierre était un homme de caractère, un homme très actif qui assumait la présidence du club durant 10 années. Sous son impulsion le club connut un essor remarquable : chant choral et vente d'objets en bois, sculptés par ses mains d'artiste, au profit du club. Il était également passionné de jardinage.

Le 2 Août 2014 vers 16 heures, Yvonne et Adrien HAUTDECOEUR étaient rayonnants et quelque peu inquiets ... ils allaient être honorés par la municipalité et le club afin d'immortaliser devant famille et amis, 70 ans de mariage.

Adrien c'était la mémoire du village. (Il anima le Comité des Fêtes durant plusieurs décennies...il fut même le roi du « coupe-chou » (barbier) dans le café,épicerie,coiffeur de la Grande rue !)

Depuis février, Yvonne, puis Adrien connurent moult ennuis de santé. Le 19 août dernier Adrien s'en est allé, laissant Yvonne désespérée.

Puis, le jeudi 3 septembre, nous avons accompagné notre très discret Serge PANCHOUT qui a rejoint son épouse (disparition dont il ne s'était jamais remis). Serge était quelque peu mystérieux, un peu triste, mais toujours prêt à rendre service.

Au revoir, Pierre, Adrien, Serge, vous laissez un grand vide au sein du club et vous allez nous manquer.

Nombre de nos concitoyens ont entendu parler du 14 juillet 2016, du Mariage à « la Belle Epoque » et du « Déjeuner sur l'herbe » dans le magnifique parc du Château de La Fontaine mis à notre disposition par la famille COISY- traiteurs de renom.

DE QUOI S'AGIT-IL ? :

Du 16 avril au 16 septembre 2016 se déroulera la 3ème édition de « Normandie Impressionniste ». Le club (avec le soutien de la Municipalité et du Comité des Fêtes) a présenté un projet... qui a été labellisé (parmi plus de 600 projets) par le conseil scientifique de la Métropole présidé par Erik Orsenna.

LE PROJET :

Claude MONET (en personne !) accueillera les mariés et M. Le Maire et son épouse qui arriveront en calèche tirée par 2 magnifiques chevaux (et son cocher).

Les invités de la Noce (en tenue d'époque) et la « population » prendront place autour des tables dressées dans le parc afin de déguster le buffet proposé.

Cette cérémonie sera agrémentée par la présence de danseuses, chanteuses (en tenue d'époque), du marchand de couleurs (caricaturiste...qui initie également les enfants à la peinture), bouquinistes, photographes, peintres, sculpteurs, conteurs... agrémenteront cette journée festive.

LA FINALITE :

Nous voulons rendre hommage à l'un des grands maîtres de l'Impressionnisme en reproduisant grandeur nature une partie d'une toile de Claude MONET qui met en scène la bourgeoisie de l'époque. Il s'agit du « Déjeuner sur l'Herbe ». Ce rendez-vous festif fera participer le public à différentes activités ludiques et, ou pédagogiques et lui permettre de découvrir ou redécouvrir l'atmosphère particulière de la fin du 19ème siècle.

RENSEIGNEMENTS AU 02.35.32.04.88

Le Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes est formé de 27 adhérents et membres actifs. Chaque réunion permet d'organiser, de débattre et de planifier les différents événements à venir. Comme toute association, c'est un élément clé dans la vie du village.

Quel meilleur moyen de travailler ensemble dans la joie et la convivialité pour faire connaissance et tisser des liens avec ses propres voisins... Venez donc nous rejoindre.

Le comité organise ou accompagne tous ces événements dans le but de réunir les Hénouvillais, leurs familles et amis.

Merci à tous ceux qui nous suivent, nous encouragent, nous soutiennent dans nos projets même les plus fous!!!!

N'hésitez pas à consulter le site de la mairie pour avoir toutes les programmations et nos coordonnées.





CHDS : club hénouvillais de danses de salon

Rock, Cha-Cha-Cha, Tango, valse, Paso-Doble, Samba....toutes ces danses évoquent des époques et des pays qui vous dépayseront l'espace d'une heure, le lundi soir, à partir de 19 H 30, à la salle culturelle du village.

Les cours reprennent le lundi 21 septembre, au rythme de l'année scolaire, toujours dans une ambiance sympathique et chaleureuse. Comme chaque année, nous aurons plusieurs soirées organisées par l'association, et des stages pourront être organisés pour découvrir d'autres disciplines.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rendre sur la page CHDS du site internet de la commune.

A très bientôt.

JM BELLAMY





L'herbier normand

52 fleurs et plantes
à cueillir et à déguster

Nicole Leroux-Morlet - Préface de Philippe Delerm



Exposition :

« L'herbier normand » du 2 au 22 novembre 2015

Nicole Leroux-Morlet, peintre et écrivain aime emprunter les chemins buissonniers de la campagne normande. L'auteur, passionnée de cueillette, nous fait découvrir de quelle façon les fleurs et plantes dont elle nous conte l'histoire et les propriétés peuvent être utilisées, accommodées ou consommées pour notre plus grand plaisir. Elle a peint une aquarelle pour chacune des plantes présentes dans le livre.

L'exposition est constituée d'une douzaine d'aquarelles et de 8 panneaux présentant les plantes par thème.

Vous vous intéressez aux plantes de notre région ?
Vous souhaiteriez mieux les connaître ?
Venez visiter cette exposition aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

APRES-MIDI « FLEURS SAUVAGES COMESTIBLES »

Samedi 7 novembre de 14h à 15h30

Venez rencontrer l'auteur du livre 'L'herbier normand'

- Présentation de l'exposition et du matériel qui a été nécessaire pour la mettre en place : planches herboristes, carnets de bord aquarellés, livres.
- Conseils pour confectionner un herbier
- Présentation des fleurs du mois récoltées dans la semaine et aux environs d'Hérouville, explications orales sur les lieux de cueillette, les différentes utilisations passées et présentes de la plante
- Petite dégustation de gâteaux réalisés à partir d'une des plantes montrées.

Festival de lecture à voix haute... Salle culturelle

Notre commune accueillera la troupe des 'Mots dits lect'Eure' qui nous présentera son spectacle :

« EPICES ... ET TOUT »

Samedi 21 novembre 18h - Spectacle gratuit

Vous souhaitez découvrir les épices telles que safran, fenouil, cardamome, cannelle, gingembre ?

Alors venez écouter les Mots dits lect'Eure qui vous convieront à un voyage au pays des saveurs envoûtantes et des mots épicés...Rituel dominical corrosif, secret culinaire bien gardé ou bataille endiablée entre une femme mariée et sa belle-mère : quatre lecteurs et lectrices vous invitent à déguster des textes en provenance des pays d'Orient.



CES TROIS MANIFESTATIONS SONT ORGANISÉES ET FINANÇÉES PAR L'ASSOCIATION POUR L'ANIMATION DANS LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES BOUCLES DE LA SEINE NORMANDE.



LE RELAIS DES ARTS

L'ATELIER DE PEINTURE ET D'ENCADREMENT,
VOUS PROPOSE DIFFÉRENTES ACTIVITÉS
À LA MAISON DES ASSOCIATIONS D'HÉNOUVILLE.

ENCADREMENT ET CARTONNAGE ARTISTIQUE

LE LUNDI DE 14H À 16H
ANIMATRICE : NICOLE CAILLY
80 EURO PAR TRIMESTRE

PEINTURE ET ARTS PLASTIQUES

LE SAMEDI DE 9H30 À 11H30
ANIMATRICE : ANNE-MICHÈLE PEREZ
80 EURO PAR TRIMESTRE

ART FLORAL

1 SAMEDI PAR MOIS DE 14H À 16H
ANIMATRICE : PATRICIA VARIN
25 EURO PAR COURS

ADHÉSION DE 10 EURO PAR AN À L'ASSOCIATION

VENEZ NOUS VOIR À L'ATELIER, PENDANT LES HORAIRES DES ACTIVITÉS,
POUR DÉCOUVRIR CE QUE POURREZ RÉALISER
EN PASSANT UN BON MOMENT AU SEIN D'UN GROUPE SYMPATHIQUE.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, VOUS POUVEZ CONTACTER UN DES MEMBRES DU BUREAU :

JULIE HURÉ : 06 28 41 21 27 (SECRÉTAIRE)

CATHERINE HURÉ : 06 81 11 99 48 (TRÉSORIÈRE)

DOMINIQUE VASSELIN : 06 86 46 96 37 (PRÉSIDENTE)



Hénouville Rando

Les randonnées pour terminer l'année 2015

Le dimanche :

11 octobre : journée avec 2 boucles > départ 8h30

15 novembre : matin > départ 8h30

13 décembre : matin (sauf changement de programme) > départ 8h30

Le mardi :

06 octobre : après-midi départ 13h45

03 novembre : après-midi départ 13h45

01 décembre : après-midi départ 13h45

A noter également :

Assemblée Générale
de l'Association
le vendredi 13 novembre
à 19h
à la salle polyvalente
d'Hénouville.

Bonne rando à tous
A bientôt

J.Cayzeele



**HÉNOUVILLE ACTION NIGER
VOUS PROPOSE UNE**

**SOIRÉE CINÉMA
LE SAMEDI 30 JANVIER 2016 À 17 H ET 20H30
SALLE POLYVALENTE D'HÉNOUVILLE**

L'OUEST AMÉRICAIN, NOSTALGIE ET DÉMESURE

(DURÉE 1 H 08)

**FILM RÉALISÉ EN VIDÉO HAUTE DÉFINITION PAR
JACQUES ET NADINE DAMIEN**

Un petit groupe d'Hénouvillais s'est rendu dans l'ouest américain en septembre 2014. Circuit classique: Los Angeles, San Francisco, Vallée de la mort, Las Vegas, Vallée du feu... sans oublier le Grand Canyon. Tous ces lieux sont bien connus. Et pourtant ils ont très fortement impressionné nos Hénouvillais. C'est que, aux USA, la démesure des paysages créés par la nature rivalise avec les excès de la civilisation de consommation: plus grand, plus plus plus, toujours plus. Mais si l'on gratte un peu, on perçoit chez les Américains le regret d'une beauté et d'une pureté originelles que l'homme s'acharne à masquer.

Film d'impressions donc, qui sera suivi d'une discussion avec le public.

Signalons qu'un Hénouvillais, qui a tout récemment parcouru en moto la route 66 dans son intégralité, sera présent et pourra apporter un éclairage intéressant complétant ce tissu d'impressions fortes.



Nouvelles du Niger

Après les événements tragiques du 17 janvier 2015 au cours desquels la maison Saint-Vincent de Paul avait été incendiée et saccagée, l'espoir renaît grâce à un grand mouvement de solidarité, tant au Niger qu'en France. Il a été possible de refaire la toiture et d'effectuer les travaux indispensables pour permettre aux enfants et aux soeurs de retrouver une vie normale.

Au Niger, à Niamey, chrétiens et musulmans se sont unis pour porter secours, réconforter et aider.

Dans notre région plusieurs manifestations ont été organisées dans le cadre des paroisses de Duclair, Hénouville, Roumare et Saint-Martin de Boscherville en collaboration avec les Echanges paroissiaux Duclair-Niger.

Les jardins du château Launay à Saint-Paer ont spécialement ouvert leurs portes au profit du Niger.

Merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour organiser des manifestations et à toutes celles qui ont effectué des dons. Une somme de 8500 € a pu être collectée pour participer aux travaux de reconstruction et remplacer aussi du matériel: mobilier, informatique, un véhicule, des mobylettes, des vélos etc...

Hénouville Action Niger va poursuivre sa solidarité avec la réalisation du 33^{ème} marché de Noël qui aura lieu les **29 et 30 novembre 2015** à la salle polyvalente.

Un objectif:

- Assurer et parrainer la vie quotidienne d'une vingtaine d'enfants.
- Participer à l'acquisition d'un terrain pour réaliser un jardin potager.
- Remettre en route l'atelier couture en achetant des machines à coudre.

Venez nombreux pour soutenir ces projets ! Un service de restauration assurera les repas du midi durant ces 2 journées.

La projection du film "L'ouest américain, nostalgie et démesure" réalisé par Jacques DAMIEN au bénéfice de l'association Hénouville Action Niger, aura lieu à la salle polyvalente d'Hénouville le samedi 30 janvier à 17h et à 20h30.



AUTOBUS SAMU SOCIAL DE ROUEN

COLLECTE POUR L'ASSOCIATION

LES SAMEDIS 24 ET 31 OCTOBRE DE 9H À 12H À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

L'an passé, la mairie d'Hénouville et ses habitants ont fait preuve d'une grande générosité pour l'association Autibus Samu Social de Rouen.

Cette année, lors de la semaine internationale de la solidarité, monsieur le Maire propose à nouveau son soutien dans la collecte dédiée à L'Autobus. En effet, nos bénéficiaires ont besoin de chaussettes, de caleçons ou slips, de produits d'hygiène (brosses à dents, dentifrices, savons) et de couvertures.

Comme il nous est offert la possibilité de vous solliciter, sachez que vos dons sont plus qu'appréciés par nos bénéficiaires qui sont plus que reconnaissants pour votre solidarité.

Pour eux, et au nom de l'association, grand merci par avance pour vos dons.

La Présidente, Dominique LASNEZ



Le Jardin d'Eveil



A la fin de l'année, l'association « Jardin d'Eveil » fêtera ses 14 ans !

Comment fonctionne notre association ?

- Tous les mardis et jeudis matins des périodes scolaires, les 8 assistantes maternelles agréées (adhérentes à l'association) des communes de Saint Martin de Boscherville, Quevillon, Hénuville et Sahurs se réunissent dans des locaux mis à disposition par la commune de St Martin de Boscherville.

Quelles sont les activités et manifestations ?

- Les assistantes maternelles proposent différentes activités pour stimuler l'imagination et l'autonomie des enfants : comptines, éveil musical, coloriages, pâte à modeler, gommettes, petites balades en poussette etc... Ces activités permettent notamment aux enfants d'être « préparés » pour leur première rentrée scolaire...
- Chaque année, parents et enfants sont conviés à une petite fête de Noël avec la remise de petits cadeaux ainsi qu'à un spectacle préparé tout le long de l'année avec un thème différent qui a lieu au printemps.
- Les anniversaires sont également fêtés avec un cadeau offert par l'association.

Pour la sécurité de nos petits, l'association organise régulièrement des sessions de recyclage de secourisme dispensées par les sapeurs pompiers. Cette formation est surtout orientée sur les gestes de secourisme à prodiguer aux enfants.

Malheureusement, forte de son succès, l'association ne peut plus accueillir de nouveaux enfants. En effet, actuellement, notre association accueille l'effectif maximum admissible de 30 enfants.

Enfin, pour assurer la direction du « Jardin d'Eveil », suite à la dernière assemblée générale le bureau est ainsi constitué :

- > Madame Aurore Flambard, présidente (Quevillon)
- > Madame Sandrine Weyrig, trésorière (Quevillon)
- > Madame Eva Bourgeois, trésorière adjointe (Saint-Martin-de-Boscherville)
- > Madame Maryelle Royer, secrétaire (Hénuville)
- > Madame Catherine Frigot, secrétaire adjointe (Sahurs)



Le traitement du sonneur



Dans certains villages de France, il arrive encore que la sonnerie des cloches soit un sujet de discorde entre les riverains de l'église et les autres habitants répartis dans la commune. Les premiers dénoncent la nuisance sonore des cloches qui les dérange et qu'ils souhaitent faire taire tandis que les autres défendent la tradition et les usages et militent pour maintenir la régularité de toutes les sonneries, qu'elles soient d'origine religieuse ou civile.

Heureusement, pour ce qui concerne Hérouville aujourd'hui, ses concitoyens ont dépassé tout esprit de clocher et vivent dans un climat apaisé dont chacun se félicite. Cependant, dans des temps plus anciens mais pas très reculés, notre commune n'a pas échappé à la règle... Hérouville a aussi été, au cours du XIXe siècle, sujet à un débat de fond d'une autre nature, qui a agité les esprits pendant quelques décennies.

La question se résumait alors à ceci : « Qui, de la commune ou de la paroisse, doit assumer la prise en charge du salaire du sonneur de cloches ? »

Le 17 juin 1840, le Conseil d'Etat a donné un avis confirmant que « l'Article 37 du décret du 30/09/1809 impose à la fabrique¹ l'obligation de pourvoir au traitement du sonneur ; la commune, si elle se sert des cloches pour des besoins étrangers au culte, doit contribuer au paiement de ce traitement dans une juste proportion ».

Ce principe de partage du traitement du sonneur étant rappelé, les choses restèrent en l'état pendant quelques temps... sans pour autant apaiser les esprits. Surtout quand les finances de la

commune et de la fabrique vinrent à manquer. Et, à un moment donné, prétextant que c'était à l'autre de payer, personne ne voulut assumer sa propre part du salaire du sonneur, jusqu'au jour où, début mars-avril 1877, le Conseil de Fabrique provoqua un débat quant au financement du préposé aux sonneries quotidiennes et dominicales. Le Conseil, sous la plume de M. Peulvé – le nouveau curé nommé dans la paroisse – demanda « que la commune prît à sa charge les frais de sonnerie des Angelus du matin du midi et du soir, attendu que les cloches sont affectées à un usage communal, c'est au Conseil communal et non au Conseil de Fabrique à pourvoir au traitement du sonneur ».

Interrogé aussitôt à ce sujet par le maire, le préfet de la Seine-Inférieure lui répond ceci le 29 avril 1877 : « ... Je ne puis donc, M. le Maire, [...] que vous inviter à vous entendre, s'il est possible avec le Conseil de Fabrique, pour rechercher à l'amiable, la proportion dans laquelle la commune devra participer au traitement du sonneur ».

Suite à la position préfectorale, le maire, lors d'un conseil municipal du 9 mai 1877, soumet aux élus la question du partage du salaire du sonneur. Un débat houleux s'instaure parmi les conseillers qui font finalement valoir que

- La Fabrique n'a jamais rien réclamé à ce sujet ;
- La sonnerie de l'Angelus est une pratique instituée par l'Eglise ;
- Seul le curé dispose du droit de sonnerie dans l'église ;
- Aucune commune dans le canton n'est chargée de payer la sonnerie des Angelus ;

- La sonnerie n'est à la charge de la commune que dans des cas précis (retraite le dimanche, fêtes communales, incendie, inondation,...).

En conséquence, le Conseil municipal se refuse à inscrire le traitement du sonneur au budget communal. Après ce refus catégorique, l'abbé Peulvé ne manque pas de réagir. Par une lettre très adroite adressée au maire le 7 juillet 1877 et sous prétexte de ne pas envenimer le climat tendu qui règne, il apporte une réponse diplomatique, fondée beaucoup plus sur la morale que sur le droit.

En réplique et après nouvelle délibération du 7 août suivant, le Conseil municipal demande à l'abbé communication d'une copie du budget de la Fabrique... car il croit savoir que les comptes annuels sont excédentaires...

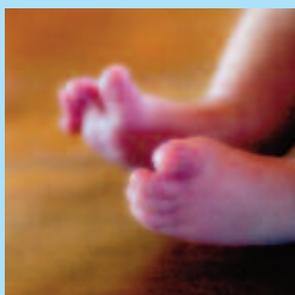
Mis en difficulté par la réclamation officielle et insistante de l'édile, l'abbé finit par reculer : il lui écrit tout simplement que « (le) Conseil de Fabrique n'a pas été saisi et ne le sera pas présentement de ce qui s'est passé entre nous ». Fin des débats !...

Conclusion : En 1877 et dans les années suivantes, le sonneur ne sera pas payé par la commune. Ses émoluments resteront à la charge de la Fabrique et, ainsi, les finances communales seront préservées.

Hubert Hangard

1. Fabrique : Dans l'Ancien Régime, groupe de clercs ou de laïques administrant les biens d'une église.

Carnet



Naissances

DUCHÂTEAU Manon Lili Véronique	10 Février	Mont-Saint-Aignan
VILLEY Arthur Michel	20 Février	Rouen
VILLEY Romain Clément	20 Février	Rouen
DECOURVAL Swan	23 Février	Mont-Saint-Aignan
LE CORNU Louise Inès Elise	19 Mars	Mont-Saint-Aignan
MANSON Adèle Margaux	16 Juillet	Rouen
LEBORGNE Alice Céline Romane	17 Juillet	Mont-Saint-Aignan
PRIOU Tom Nathan	7 Août	Mont-Saint-Aignan
JIMENEZ Lisa Maria	29 Août	Rouen
JIMENEZ Manon Lucie	29 Août	Rouen
GUICHET Rafaël Eugène Christophe	11 Septembre	Mont-Saint-Aignan



Décès

CANDAT Noëly Valentine	16 Février	Caudebec-en-Caux
JEANNE Michel Charles Raymond	28 Février	Rouen
ANQUETIL Jean Georges Alfred	8 Mars	Rouen
DIEUL Françoise Madeleine Simonne	9 Avril	Louviers
ROUSSELLE Elisabeth Gabrielle Marcelle	24 Juin	Barentin
TRIBOULT Jean-Jacques Gabriel	18 Juillet	Rouen
LEFRANÇOIS Pierre Honoré Léonce	5 Août	Barentin
HAUTDECOEUR Adrien Alphonse	19 Août	Bois-Guillaume
PANCHOUT Serge Lucien	26 Août	Maromme

Mariages

OROGNEN Rémi Pierre André et DECOUDUN Caroline Renée	24 Avril
HINFRAY Maxime Louis Gabriel et DUMONT Julie Marie Gaëlle	2 Mai
TASSERIE Laurent Daniel et BÉNET Bélangère Catherine Renée	30 Mai
MONTEDORI Florent Patrick Quentin et TOURNIER Céline Carole Fabienne	11 Juillet
FOCRET Franck Jean LETOT Emilie Frédérique Nathalie	22 Juillet
JOYEUX David Nicolas LAMBERT Anne-Laure Yvonne Suzanne	12 Septembre

CALENDRIER MANIFESTATIONS 2015 – 2016

		DIMANCHE 11 OCTOBRE THÉ DANSANT AU FIL DU TEMPS à 14h30	DIMANCHE 18 OCTOBRE REPAS DES ANCIENS offert par le C.C.A.S.	DU 2 AU 22 NOVEMBRE EXPOSITION « L'HERBIER NORMAND » Bibliothèque
SAMEDI 7 NOVEMBRE « FLEURS SAUVAGES COMESTIBLES » Bibliothèque après-midi (14h-15h30)	14 ET 15 NOVEMBRE EXPOSITION PEINTURE	SAMEDI 21 NOVEMBRE LECTURE À VOIX HAUTE à 18h	28 ET 29 NOVEMBRE MARCHÉ DE NOËL NIGER	VENDREDI 4 DÉCEMBRE TÉLÉTHON Tournoi Badminton
SAMEDI 5 DÉCEMBRE TÉLÉTHON	JEUDI 14 JANVIER VŒUX DU MAIRE	SAMEDI 23 JANVIER GOÛTER DES ANCIENS offert par le CCAS	LUNDI 25 JANVIER CONCOURS DE MANILLE Au Fil du Temps l'après-midi	SAMEDI 30 JANVIER PROJECTION DE FILM POUR LE NIGER 17h00 et 20h30



NUMÉRO VERT • 7J/7 • 24h/24

0 800 021 021

Ma Métropole

<http://www.metropole-rouen-normandie.fr/ma-metropole>



HÉNOUVILLE
EXPOSITION
PEINTURE SCULPTURE
14 et 15 novembre 2015

SALLE POLYVALENTE
SAMEDI à partir de 14h
DIMANCHE de 10h à 12h et de 14h à 18h
ENTRÉE LIBRE

Bientôt 16 ans ? pensez au
RECENSEMENT
à la mairie du domicile

Une attestation vous sera remise
Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant
L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS
Mairie d'Hérouville : 02.35.32.02.07
Courriel : mairie.henouville@wanadoo.fr

Logos: République Française, SGAR, JDC, OBJECTIF CITOYEN, www.defense.gouv.fr/JDC

Élections régionales 2015
6 et 13 décembre 2015

2015 En images



Peinture refaite dans le bureau de la directrice de l'école élémentaire.



Concert symphonique Métropole de mai 2015



Logo de la commune sur nos véhicules



Pièce de théâtre avril 2015



Pièce de théâtre avril 2015